



Halle de tennis
Rue de la Devinière - 86 000 POITIERS
Tél : 05-49-46-23-74
Fax : 05-24-84-70-62
Site Internet : www.stadepoitevintennis.fr
Email : accueil@stadepoitevintennis.fr

Cadre réservé au Stade Poitevin Tennis
- FFT
- Balle jaune
Inscription liée avec :
.....

BULLETIN D'ADHESION 2017-2018
CARTES MEMBRES ET/OU CARTE 10 heures JEUNES OU ADULTES

Pour prendre une licence au Stade Poitevin Tennis, il faut au minimum prendre une carte de membre.

Renseignements :

NOM Prénom Sexe F / M
Né(e) le Profession
Adresse domicile
ville Code Postal
Domicile portable
E-Mail obligatoire :

Classement 2017 : /_/_ Classement 2018 estimé et Niveau si différent : /
/

A) Carte membre (licence incluse)

Cette carte membre est obligatoire pour toute personne invitée par un adhérent du Club (en dehors de la 1^{ère} fois) ou toute personne jouant en équipes. Elle permet également la réservation de terrains uniquement dans le cadre du tournoi interne. En dehors de ces cas, une location est obligatoire. Elle donne le droit de vote aux Assemblées Générales.

Carte membre jeunes (né(e) en 2000 et après) 55 €

Carte membre adultes (né(e) en 1999 et avant) 65 €

Pour réserver lors des matchs de championnat individuel, vous devrez vous adresser au comité départemental

La licence vous sera **obligatoirement** délivrée en tant qu'adhérent à un club affilié à la FFT pour la saison sportive 2018 (du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018) sous réserve de présenter le certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis en compétition. Elle permet de réserver des places à Roland Garros. De plus, sur présentation de votre licence, vous bénéficiez d'une réduction de 10 % chez « Raquettes Services 86 ».

B) Carte 10 heures (licence offerte incluse)
Terrains intérieurs ou extérieurs

Cette carte permet de jouer 10 heures au total sur courts intérieurs ou extérieurs. Elle ne donne pas droit aux invitations gratuites. Elle est valable un an, licence incluse et non remboursable, et peut être renouvelée dans la saison. Elle nécessite de prendre initialement la carte membre chaque saison.

73 €

Vous souhaitez jouer en équipes: Oui Non

TOTAL : (A) ou (A +B) = €

Votre dossier ne sera pris en compte Qu'à réception de tous les documents cités ci-dessous

- Le bulletin d'adhésion dûment rempli, daté et signé et accompagné du règlement intégral de la cotisation.
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition (**obligatoire quel que soit l'âge et le groupe du licencié**).

Partie à compléter

Je soussigné, (nom et prénom) **agissant en qualité de représentant légal de** **(nom et prénom du mineur) :**

Autorise le responsable de l'association à faire procéder toute intervention médicale ou chirurgicale d'urgence.
Reconnait que l'adhésion au Stade Poitevin Tennis entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),

Reconnait avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence (cf www.fft.fr/sites/default/files/pdf/resumeassurancelicence2018.pdf ou affichées au club)

Reconnait avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment, celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel. Pour y souscrire, contacter A.I.A.C au 0 800 886 486 (N° Vert, appel gratuit).

Atteste être en possession d'un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique du tennis, y compris en compétition,

Autorise le Stade Poitevin Tennis, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison en cours, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club). Oui Non

Reconnait être informé qu'il existe un système de vidéo surveillance dans le hall d'entrée du Stade Poitevin Tennis.

L'adhésion du Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de tennis (dont ses organes déconcentrés (ligues et Comités départementaux).

Le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) à des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club et la FFT.

Par ailleurs, acceptez-vous de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour Roland Garros et le BNP Paribas Masters...) et de ses partenaires :

Oui Non

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser :

- Au secrétariat
- Et à la FFT (service « organisation et systèmes d'information » fft@fft.fr / 2 Avenue Gordon Bennett, 75016 PARIS).

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site du Cnil (www.cnil.fr)

Date : Signature du représentant légal :



**Bénéficiez d'une réduction de 10% chez
notre partenaire Raquettes Services 86 !**

**ZC Grand Axe Poitiers Nord
Avenue de Châtelleraut
86 440 Migné Auxances**

05 49 38 82 68

